PROCÉDURE INSCRIPTIONS 1ère ANNÉE

PLANNING

Pour l'année 2025-2026, les inscriptions administratives se feront uniquement en ligne suivant le planning ci-dessous :

Phase de préinscription	**Phase d'inscription administrative**
Du 10 juin au 27 juin 2025 *Pour les dossiers transmis après le 27 juin, une préinscription sera possible sur demande.*	Du 24 juin au 15 juillet 2025

RÉCAPITULATIF DES FRAIS DE SCOLARITÉ

	Étudiant·e domicilié·e dans la Métropole de Rouen-Normandie ou de la ville du Havre	Étudiant·e domicilié·e hors de la Métropole de Rouen-Normandie ou de la ville du Havre
Étudiant·e non boursier·ère	500 euros* Possibilité de prépayer 200 euros solde à régler avant le 24/09/2025	590 euros* Possibilité de prépayer 200 euros solde à régler avant le 24/09/2025
Étudiant·e boursier·ère	458 euros* Possibilité de prépayer 200 euros solde à régler avant le 24/09/2025	458 euros* Possibilité de prépayer 200 euros solde à régler avant le 24/09/2025
	La ministre de la Culture a annoncé par communiqué de presse le 06 juin 2025, l'exonération des frais d'inscription des étudiant·es boursier·ères. Dès la mise en œuvre de la procédure, vous pourrez, le cas échéant, être remboursés. Les modalités sont en cours.	

PHASE DE PRÉINSCRIPTION

La phase de préinscription s'effectue sur le site Taïga.
Vous pouvez y accéder via le lien suivant
https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/pages/?ce=dhar

Cliquez sur « Créer dossier », puis sur [Session] pour ouvrir le menu déroulant et sélectionnez la session souhaitée. Cliquez ensuite sur le bouton « Accéder à cette session »

esadhar.fr
ésadhar
École Supérieure d'Art et Design
Le Havre-Rouen
Le Havre Campus
65 rue Demidoff – 76600 Le Havre
02 35 53 30 31
Rouen Campus et Siège Social
2 rue Giuseppe Verdi – 76000 Rouen
02 35 53 30 31

Vous arrivez alors sur la page suivante :

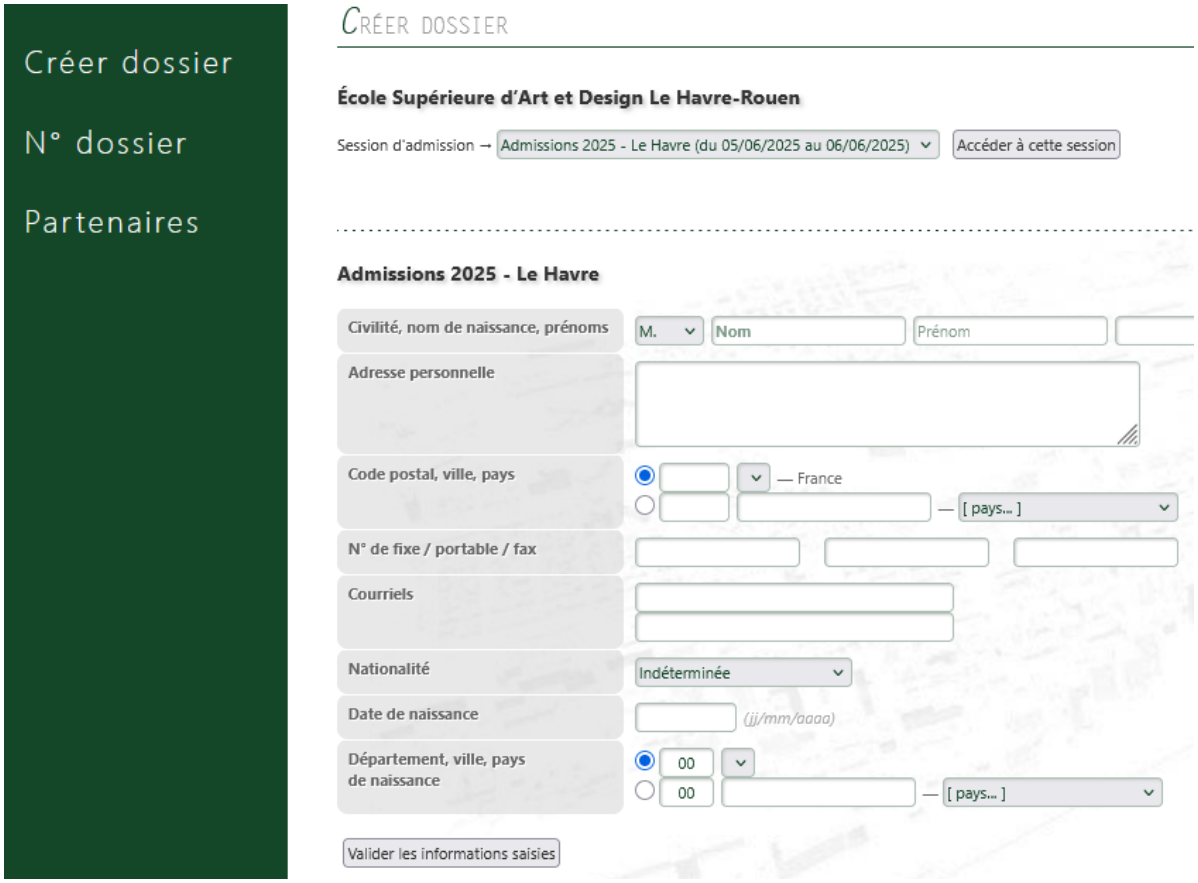

Remplissez chaque rubrique en cliquant dans les cases blanches pour saisir du texte ou les grises pour effectuer un choix dans les listes déroulantes qui s'ouvriront.

Vous pouvez alors appuyer sur le bouton « Valider les informations saisies ».
Vous arriverez alors sur une page vous indiquant votre référence de dossier, que vous recevrez également par mail sur l'adresse renseignée.

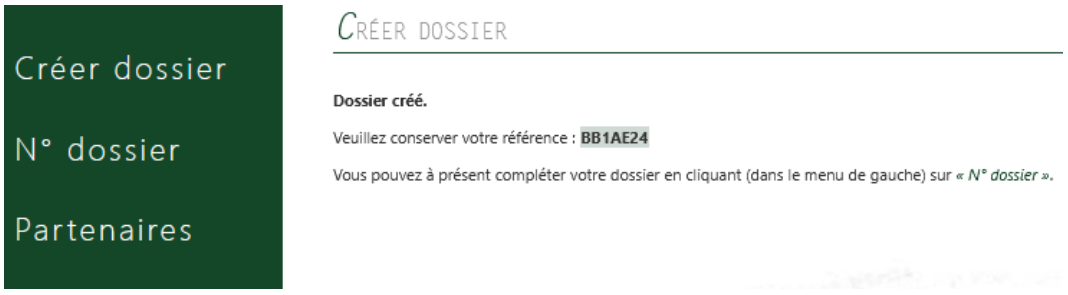

ésadhar

Rendez-vous dans « N° dossier » pour saisir cette référence ainsi que le nom renseigné pour le dossier avant de cliquer sur « Authentifier »

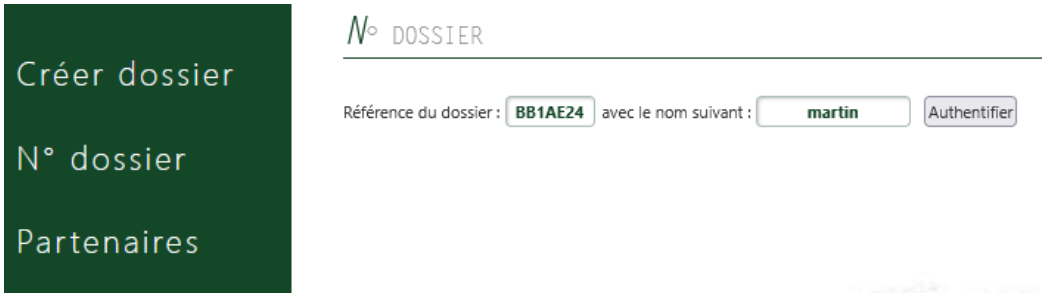

Vous avez maintenant accès au dossier proprement dit et allez pouvoir le compléter

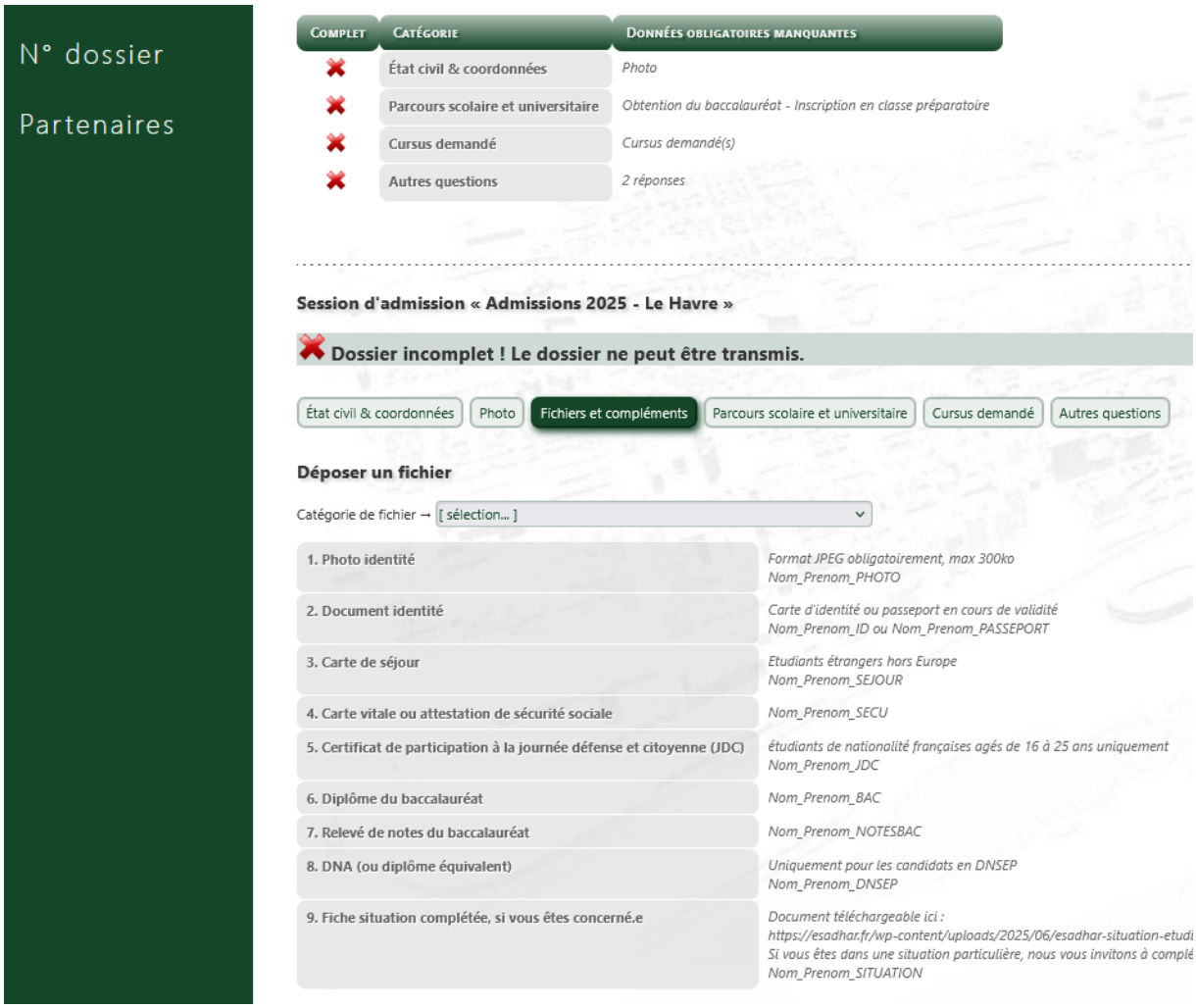

La liste en haut vous indique pour chaque onglet son statut :

- Coche verte : l'élément est complet, croix rouge : il manque des éléments
- S'il manque des éléments, ils sont indiqués à droite de la catégorie concernée

La navigation entre les onglets se fait en bas, en cliquant sur les différents boutons « Etat civil… » « Photo » etc.

Pour la photo, cliquez sur « Parcourir » à droite de Photo dans l'onglet « Etat civil… »

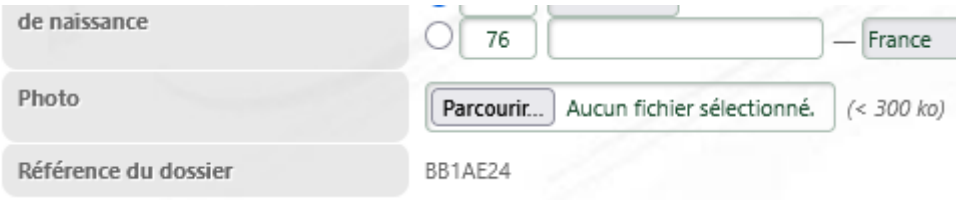

La photo doit être au format JPEG et d'une taille maximale de 300 ko.

Pour les documents, vous avez en bas la liste des documents attendus, avec à droite les précisions pour chacun.

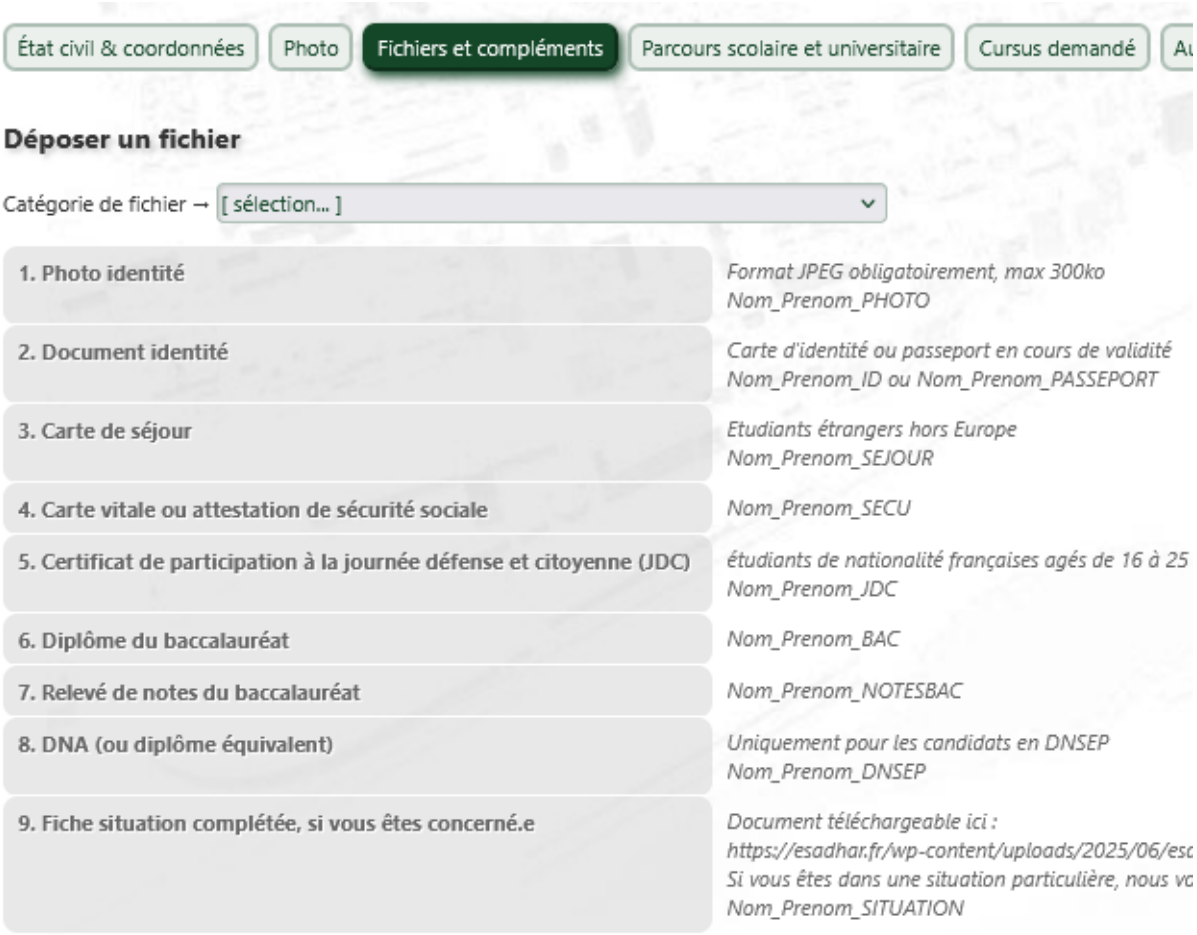

Pour les déposer, cliquez sur [Sélection] à côté de « Catégorie de fichier »

ésadhar

Sélectionnez le document à déposer dans la liste puis cliquez sur Parcourir pour accéder à votre explorateur et sélectionnez le document demandé ; après l'avoir nommé conformément aux attentes mentionnées. Recommencez pour chaque document.

Dans « Parcours scolaire et universitaire », vous devrez donner les informations relatives à votre baccalauréat, à votre classe préparatoire si vous en avez suivi une, et mentionner vos études supérieures, le cas échéant, dans la partie « Parcours ».

Dans « Cursus demandé », vous devez choisir la formation dans laquelle vous souhaitez vous préinscrire en cochant la puce à gauche et l'année à droite (année 1 pour le DNA et année 4 pour le DNSEP) puis enregistrez.

Dans « Autres questions », merci de sélectionner avec une puce la réponse correspondant à votre situation.

ésadhar

Quand vous aurez rempli toutes les informations demandées, toutes les coches sont au vert et l'onglet « Transmission de candidature apparaît ». A ce stade, votre préinscription est terminée, vous n'avez pas d'autre démarche à effectuer.

La phase d'inscription administrative sera communiquée à partir du mardi 24 juin.

ésadhar